

00000012

COMMUNIQUÉ N°2018 _____ MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les bacheliers de la session de juin 2018 de l'ouverture d'un concours pour des bourses d'excellence (15 bourses) pour des études en France.


Les bourses se répartissent comme suit :

- TSE-STI : neuf (09) bourses ;
- TSExp : trois (03) bourses ;
- TSEco-STG : trois (03) bourses.

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers des séries **TSE, TSEXP, STI, TSEco et STG** qui remplissent les conditions suivantes :

1. Avoir **la mention très bien ou bien** selon les listes officielles d'admission au baccalauréat malien ;
2. Avoir une moyenne annuelle de 14 ou plus en 10^{ème}, 11^{ème} et terminale ;
3. être âgé de 21 ans au plus ;
4. être de nationalité malienne.

La liste des pièces constitutives du dossier de candidature est la suivante :

1. une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au **Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique** indiquant le contact téléphonique ;
2. une fiche de renseignement (à retirer à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique)
3. une copie de l'extrait d'acte de naissance ;
4. un certificat de nationalité ;
5. un extrait du casier judiciaire ; 

6. une copie authentifiée et certifiée conforme de l'attestation du baccalauréat ;
7. une copie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat ;
8. les copies signées du Proviseur ou du Censeur de tous les bulletins de notes des classes de 10^{ème}, 11^{ème} et terminale.

NB : Les dossiers de candidature sont reçus tous les jours ouvrables à partir de 8h00 à la **Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DGESRS)** et au plus tard le **jeudi 9 août 2018 à 16h00**. Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.


Les frais de traitement de dossier s'élèvent à cinq mille (5 000) Francs CFA. &

A diffuser en Français
deux (2) fois par jour
pendant trois (3) jours.

Bamako, le 01 AOU 2018 ;

P/Le Ministre P.O.

Le Secrétaire Général,



Pr Drissa DIALLO
Chevalier de l'Ordre National